

LA SURPRENANTE STRUCTURE BARLONGUE, ET NON CARRÉE, DES TOURS DE LA CATHÉDRALE D'AMIENS

par Jacques FOUCART

Si la nef de la Cathédrale reçoit des éloges unanimes pour l'élan vertigineux de ses voûtes et la symphonie puissante de ses arcades, il n'en est pas de même des deux tours-clochers dont la minceur insolite dérange. C'est qu'elles sont édifiées sur plan barlong et non carré comme de règle à l'époque (1), un aspect qui frappe particulièrement quand on aborde « le colosse » (Viollet-le-Duc dixit) par la rue Porion. De ce fait les beffrois logés à l'intérieur pour soutenir les cloches sont d'une étroitesse extraordinaire, rendant leur accès difficile (fig. 1).

Devant une telle étrangeté peut-on penser un seul instant que ces tours puissent correspondre à la pensée première du génial architecte de la Cathédrale Robert de Luzarches, qu'on nous dit l'un des plus fameux maîtres d'œuvre de son temps ? En fin de carrière, parti à Paris vers 1241, il aurait élevé la petite merveille qu'est la Sainte Chapelle (2). Si l'on sait qu'en général les architectes comme les fondateurs d'églises sont représentés tenant à la main un modèle en relief, est-il concevable que ce modèle présentât les tours rétractées d'aujourd'hui ?

L'aspect insolite du portail à vue lointaine : mur butant de la nef

Récemment un bon connaisseur des

cathédrales gothiques a pu comparer les tours du grand portail d'Amiens à un mur-écran épaulé par des contreforts (3). Un chacun, regardant de loin les faces latérales de notre Cathédrale, peut aisément se convaincre de cette anomalie : le portail principal a l'apparence d'un mur-butant compact propre à contenir la poussée de l'immense nef, tout comme à l'autre bout le réseau en dentelle des arcs-boutants du chœur. Sur la ligne d'horizon où se détache la flèche si élégante dans sa gracilité, les tours passent presque inaperçues.

D'évidence, au temps où les cloches rythmaient la vie de la cité, où les clochers rivalisaient avec les beffrois communaux pour s'élever haut dans le ciel comme des anges protecteurs de la ville, les plans initiaux de Robert de Luzarches devaient comporter des tours carrées en consonance avec la majesté souveraine de l'édifice.

Le contraste entre le décor surabondant du portail et la nudité du revers.

Une autre discordance majeure, révélatrice d'un changement drastique de programme, est au grand portail le contraste frappant entre la décoration luxuriante de la façade et l'extrême simplicité du revers. M. Erlande-Brandenburg a pu décrire un mur d'aspect disgracieux qui « apparaît dans sa cruelle nudité » (4). Seule court tout en bas une frise d'arcatures semblables à celles du transept, qui doivent dater du tout début de la construction.

Certes, à contempler le portail de l'intérieur on est surpris de voir des murs à parements nus que des murets de jonction raccordent à des piles massives semblables à celles de la nef, sauf que bizarrement elles sont réduites de moitié comme coupées en leur milieu (5).

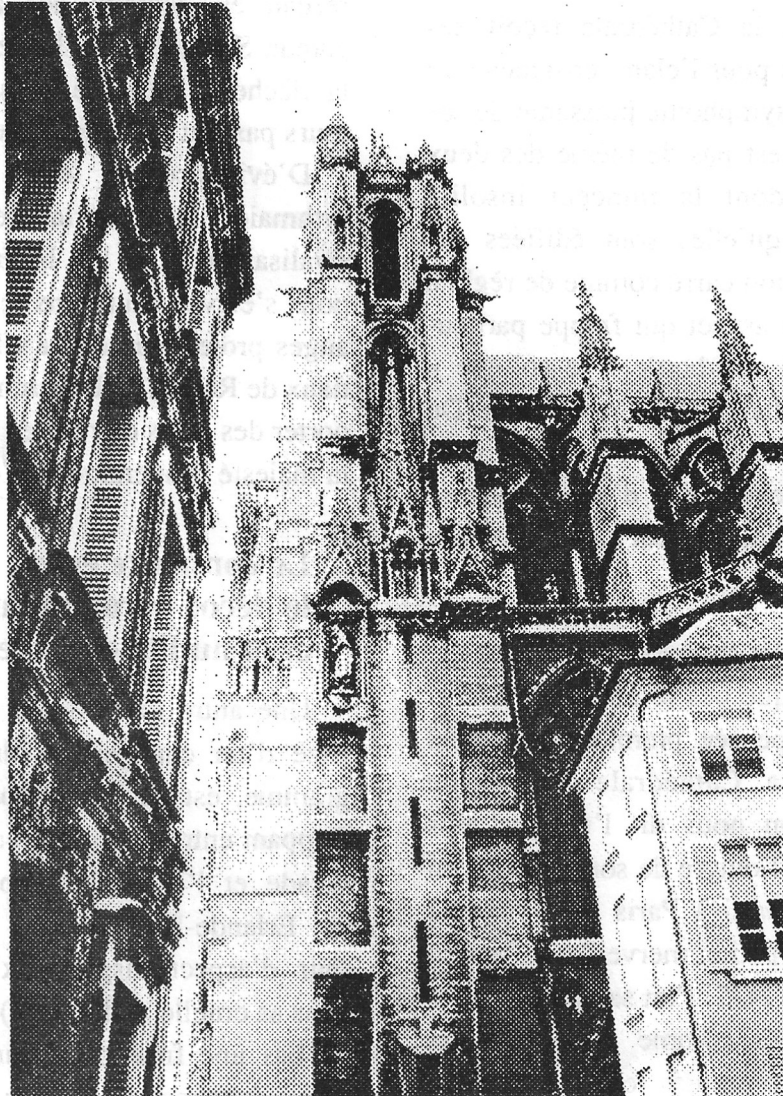


Fig. 1

La tour sud de la Cathédrale vue de la rue Porion

Sa maigreur insolite ne peut correspondre aux intentions premières de l'architecte génial qu'était Robert de Luzarches (photo de l'auteur).

Quid des fouilles attestées par Viollet-le-Duc

Reste à prouver par des fouilles la présence de fondations sur plan carré, ce qui n'a jamais eu lieu, nous rétorque-t-on. Voire ! C'est négliger les dires précis et réitérés de Viollet-le-Duc, qui prennent toute leur valeur du fait que ce travailleur acharné et supérieurement compétent venait presque chaque mois à Amiens pour dresser des plans et surveiller le chantier. Il explique lui-même que la restauration du grand portail, son œuvre majeure, supposait l'étude approfondie de sa construction.

Nous nous sommes longuement expliqué sur le sujet dans un *Bulletin des Antiquaires de Picardie* de 1982 (6) avec citation de textes à l'appui tant ceux de Viollet-le-Duc que du plus compétent de nos historiens d'aujourd'hui, M. Alain Erlande-Brandenburg.

Mur d'attente devenu définitif ?

En bref Viollet-le-Duc pensait que la façade ouest aux trois portails avait été colée vers 1238 contre les murs préexistants de la nef lorsqu'on eut renoncé aux tours carrées du plan initial. Jusque là on n'avait élevé qu'un mur d'attente et les amorces des tours projetées. Puis le provisoire devint définitif, si bien que les tours actuelles ne sont en vérité que des moitiés de tours.

Dans un rapport de septembre 1849 (7) il appelait de ses vœux des fouilles vérificatrices. « Les deux tours actuelles ne reposent que sur l'épaisseur du mur et les contreforts postérieurs des tours projetées ; aussi ces tours n'ont en épaisseur que sa moitié de largeur... (Robert de Luzarches) devait éle-

ver ses clochers en avant du mur qui sert aujourd'hui de base aux tours que nous voyons, une disposition qui répond à la grandeur et à la majesté de l'intérieur de son monument. »

Or, précisément en 1855 dans le premier numéro de la revue d'érudition locale « *La Picardie* » il donne un extrait de l'ouvrage fondamental qu'il publiait alors sur *L'Architecture française* (8). Il affirme que les fouilles ont eu lieu, confirmatives de son hypothèse. Vu son importance, citons le texte in extenso :

« En construisant la nef de 1220 à 1228 on avait voulu clore avant tout le vaisseau, et l'on ne s'était pas préoccupé de la façade laissée en arrachement. Ce ne fut guère qu'en 1238 (lors de la nouvelle impulsion donnée aux travaux par l'évêque Arnoul) que l'on songea à terminer la façade occidentale. Mais déjà on pressentait l'épuisement des ressources... et les projets primitifs furent restreints. (A l'examen on constate que) le portail actuel est venu se plaquer contre l'arrachement de l'ancienne façade inachevée, laissée en attente. »

Les tours barlongues : des moitiés de tours

« De cette modification au projet primitif, il résulte que les deux tours, au lieu d'être élevées sur un plan carré, comme toutes les tours des cathédrales de cette époque, sont barlongues, moins épaisses que larges ; ce ne sont que des moitiés de tours dans toute leur hauteur, et les deux contreforts, qui devaient se trouver latéralement dans les milieux de ces tours, sont devenus contreforts d'angles. » Les trois porches datent, selon lui, de 1240 environ.

Suit le passage pour nous capital : « La preuve la plus certaine de cette modification apportée au projet de Robert de Luzarches c'est que les fondations existent sous le périmètre total des tours. »

Les fondations sur plan carré existent

Dans le tome II de son *Dictionnaire de l'Architecture* paru cette même année 1855, au mot *cathédrale*, il joint un plan explicatif avec un commentaire reprenant la dernière phrase : « Il est une preuve certaine (de cette modification) : les fondations existent sous le périmètre total des tours, telles qu'elles sont indiquées sur le plan présenté ici. Nous voyons une ligne EF tirée parallèlement au pignon du portail ; c'est la limite de l'arrachement de l'ancienne façade projetée contre lequel on est venu plaquer le portail acutel » (p. 325-327, fig. 19).

Si la restitution n'est guère convaincante en ce qu'elle se borne à prolonger de quelques mètres l'état actuel, on retiendra l'assurance du propos qui, venant de Viollet-le-Duc, ne peut être sous-estimé. Depuis, nul démenti fondé sur de nouvelles fouilles n'a été apporté à cette assertion.

L'avis de l'érudit local : le docteur Goze

Il importe de noter que l'érudit du terroir, l'omniprésent Docteur Goze qui reflète fidèlement les idées de son maître à penser Viollet-le-Duc, insère l'article de 1855 dans ses manuscrits déposés à la Bibliothèque municipale, ce qui vaut confirmation implicite (9). Ces manuscrits conservent aussi les brouillons de son rapport sur les travaux de restauration de la façade principale envoyé en 1861-1862 au Comité historique des Arts et Monuments (10).

Goze explique : « Il est facile de se convaincre après un examen attentif que la façade principale de la Cathédrale d'Amiens n'a pas été construite d'après les plans des premiers architectes : trop peu de largeur relativement à la hauteur, trop peu de profondeur pour asseoir les tours parce qu'on n'a pris pour l'établir que la moitié d'une travée de la nef.

« On aura été obligé de fermer à la hâte un édifice dont la masse avait demandé 68 ans de travaux, le manque de fonds aura fait que le provisoire sera devenu définitif dans l'exécution des travaux. (Et de rapporter) : On a trouvé dans l'intérieur des murs des pierres d'attente qui ont été noircies et détériorées par une longue exposition aux injures de l'air. »

La position des érudits modernes : M. Erlande-Brandenburg

Il y a peu, dans un exposé magistral, M. Erlande-Brandenburg a fait siennes les vues de Viollet-le-Duc, bien qu'émettant un doute sur l'existence des fouilles (11) :

« En 1220, dit-il, on ne planta que la moitié orientale des tours avec les piliers qui devaient supporter à l'est le poids du vaisseau central. Puis vers 1236 on élaborait le nouveau projet de façade comportant la réduction de moitié des tours et vers 1238 on monta contre les murs latéraux laissés en arrachement la façade actuelle. Immédiatement après l'architecte éleva les deuxième et troisième niveaux avec la rose. »

Même si le motif donné à l'abandon des tours carrées : insuffisance de terrain laissé libre au devant du portail, paraît inexact (12), même si les dates trop précises se discutent, voilà qui a la mérite de la clarté et de

la logique. Pour notre part, dans le *Bulletin des Antiquaires* de 1982, nous faisons remarquer que le majestueux développement de la nef et l'élévation en finesse de la flèche appelaient en contrepoint des tours d'une certaine importance ; à elle seule, une courte promenade en circuit latéral le démontre aisément.

L'abandon des tours carrées

Comment expliquer le renoncement aux tours carrées ? Les raisons sont sans doute d'ordre financier : tarissement des ressources imposé par de coûteuses Croisades auxquelles participe l'évêque Gérard de Conchy (une quête avec promenade des reliques est organisée en 1240), frais supplémentaires qu'auraient pu nécessiter les fondations en terrain meuble car proche de la rivière ?

En tout cas il faut éliminer la prétendue insuffisance du parvis. Celui-ci, tel que connu de diverses sources (13), se conjugait avec la voie publique appelée *Rue Notre Dame*. Bien qu'étroite, son assiette de terrain permettait tout de même d'asseoir normalement des tours rectangulaires, d'autant que Robert de Luzarches pouvait fort bien avoir dessiné comme aux autres portails une façade tombant à la verticale qui n'eût guère dépassé les porches d'aujourd'hui.

Le rôle de Thomas de Cormont

Reste à savoir qui est l'auteur du changement de plan des tours. Si l'on suppose, comme les historiens modernes, que Robert de Luzarches est parti à Paris vers 1241 pour l'œuvre de la Sainte Chapelle, laissant le soin du chantier d'Amiens à Thomas de Cormont (14), n'est-ce point ce dernier qui aurait été chargé de prendre de nouvelles dispositions ? Acceptant le fait accompli,

Thomas de Cormont se serait alors ingénié à dissimuler le mur provisoire par une parure décorative du plus bel effet. Auquel cas, d'ailleurs, il aurait parfaitement réussi, concevant un nouveau portail où les étages en retraite abondamment ornés, feraient pyramider l'ensemble dans la plus grande légèreté. L'escamotage des tours présenté comme un pis-aller serait compensé par un génial rattrapage.

La bonne solution n'est-elle pas d'imaginer entre eux une fructueuse collaboration pour une décision commune que l'un aurait mûrie et l'autre exécutée ? Seul compte après tout le résultat, et il est magnifique.

Une architecture de la lumière selon Jacques Thiébaud

Le problème des singularités du grand portail s'est encore compliqué du fait que voici peu d'éminents historiens de l'art ont proposé une autre hypothèse pour résoudre l'énigme de la façade ouest. Selon M. Jacques Thiébaud, professeur à la Faculté de Lille, auteur d'un ouvrage fondamental et très remarquable sur l'architecture gothique en Picardie, Robert de Luzarches voulait intégrer complètement « le bloc de façade » dans l'église afin d'assurer le maximum de luminosité, cela en vertu d'une architecture de la lumière à valeur sacrale. A cet effet Luzarches aurait délibérément « supprimé le bloc de façade et sacrifié les tours », atteignant par là « une parfaite unité du volume intérieur » (15).

Voire ! Si nous abordons le problème en historien, n'est-ce pas inverser les étapes de la construction en reportant au tout début la solution du terme ? N'y a-t-il pas eu en cours de route, au vu des difficultés rencontrées un changement radical dans l'exécution des plans ?

De leur côté les allemands Kimpel et Suckale dans un livre impressionnant d'érudition (16) paraissent avoir pareillement admis que l'architecture de notre cathédrale s'est développée à partir de l'effet spatial intérieur... « Ce qui apparaît à l'extérieur de la construction n'est en partie que l'intérieur tourné vers le dehors. » Oui, mais ceci n'est-il pas le résultat final ? alors que nous tentons de savoir quelles pouvaient être les intentions possibles, voire probables de Robert de Luzarches au départ de son processus créateur.

Par ailleurs on ne voit pas bien pourquoi Robert de Luzarches aurait eu besoin d'un surcroît d'éclairage puisque déjà la lumière, même tamisée par les vitraux, pénétrait à flots dans la nef au niveau d'arcades et de fenêtres largement ouvertes sur l'extérieur. A ce compte, pourquoi aurait-on muré dans la nef le triforium, qui semble bien dans l'idée première de Robert de Luzarches avoir été vitré ? (17)

(1) - Alain Erlande-Brandenburg, *La Façade occidentale de la Cathédrale d'Amiens*, (7ème Colloque international tenu en octobre 1974) - *Bulletin Monumental*, 1977, p. 254-294. Il reproduit les plans de Viollet-le-Duc, p. 263 et plusieurs photos de l'intrados du portail, p. 264-269.

L'auteur souligne p. 265 la caractéristique unique des tours d'Amiens : « Aucun exemple de tours non carrées. »

De leur côté les historiens allemands Dieter Kimpel et Robert Suckale dans leur ouvrage, somme d'érudition : *L'Architecture gothique en France, 1130 à 1270*, constatent p. 63 : « Aucune façade française n'est aussi plate. » A la page 57, ils publient une photo de l'une des tours vue de côté dans toute sa maigreur.

(2) - Kimpel, op.cit., p. 60-62, assure : Robert de Luzarches parti pour Paris en 1241 est le maître amiénois de la Sainte Chapelle. A tort Branner attribuait ce rôle à Thomas de Cormont qui aurait été remplacé cette année-là dans la direction du chantier d'Amiens par son propre fils Regnault de Cormont, une opinion à laquelle s'était rallié Jacques Thiébaud dans ses *Cathédrales Gothiques en Picardie*, 1987, p. 120.

(3) - J. Thiébaud, op.cit., p. 133, reprenant sa thèse déjà exposée dans le Catalogue de l'*Exposition sur la Cathédrale d'Amiens*, 1980, p. 61.

(4) - A. Erlande-Brandenburg, op.cit., p. 267.

(5) - Voir les photos dans l'article de M. Erlande-Brandenburg, op.cit., note 1. Parlant des piliers

Robert de Luzarches a-t-il imaginé un narthex grandiose ?

Le plus simple n'est-il pas de supposer que les plans primitifs de Robert de Luzarches prévoyaient un narthex soutenu par quatre grandes piles répondant à celles du transept, comme annonce en solennité de la vaste nef à laquelle il donnait accès ?

Quoi qu'il en soit, il est clair que pour ces temps reculés, l'obscurité reste profonde. Gardons-nous de spéculations par trop abstraites et déphasées du réel. Mieux vaut s'en tenir aux constatations faites sur place à longueur de journée par des hommes de l'art, tel le super-intelligent Viollet-le-Duc au savoir journallement nourri par la pratique. Et puis en définitive, sur ce splendide portail, objet de tant de spéculations plus ou moins hasardeuses, sachons jeter un voile de mystère tout autant que d'admiration.

de l'entrée en forme de triangle isocèle - uniques en leur genre - M. Erlande-Brandenburg explique p. 267 : « Tout se passe comme si le pilier prévu et monté en partie comme une pile isolée avait été par la suite réduit de moitié. »

(6) - Jacques Foucart, *Viollet-le-Duc et la Cathédrale d'Amiens*, *Bulletin Soc. Antiquaires de Picardie*, 1982, p. 173 et s., faisant suite aux notices publiées dans l'ouvrage collectif : *La Cathédrale d'Amiens, exposition au Musée de Picardie*, 1980-1981, p. 60.

(7) - *Arch. Nationales* F 19-7560 cité par M. Erlande-Brandenburg, op.cit. Le rapport de Viollet-le-Duc en 1849 constate : « Il est facile de s'apercevoir que la façade actuelle a quelque chose de mesquin, d'étroit, de pauvre... Il ne faut pas qu'on puisse jamais croire que (ce soit) la façade adoptée par son fondateur et son premier architecte. »

(8) - *La Picardie*, nov. 1855, t. I, p. 497.

E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire Raisoné de l'Architecture Française du XI^e au XVI^e siècle*, t. II, 1855, p. 325-327 avec plan de restitution des tours sur la ligne E.F. de l'arrachement, fig. 17 ; réédité à l'identique en 1867.

On remarquera par rapport à la deuxième édition de 1867 qu'entretemps de 1861 à 1865 Viollet-le-Duc avait élevé le nouveau parvis, celui actuel, et reconstruit la maison des suisses.

(9) - Bibl. Municipale, Manuscrit 818, p. 522.

- (10) - id. p. 234 - Un autre rapport mais datant de 1850 est conservé en original aux Archives Nationales F 19-7599 (voir Erlande-Brandenburg p. 276).
- (11) - A. Erlande-Brandenburg p. 265 : « L'architecte abusé par sa propre certitude aurait-il transformé ses rêves en réalité ? La prudence est de ne pas en tenir compte »... Mais c'est peu conforme à l'esprit précis et positif jusqu'à la rigueur de Viollet-le-Duc (voir l'éloge vibrant par Goze, ms 818, op.cit. p. 242).
- (12) - Alain Erlande-Brandenburg suppose que l'ancien Hôtel-Dieu transféré au quartier Saint-Leu se trouvait placé au devant du grand portail, empêchant ainsi tout agrandissement à l'ouest. Mais le texte invoqué : une charte de 1248 situant l'ancien Hôtel-Dieu : *ante nostram ambianensem ecclesiam in quo loco ad praesens construitur ecclesia Beati Firmini confessoris*, veut dire : devant la face latérale nord, et non devant le portail ! C'est l'endroit en effet où fut reconstruite l'église de Saint-Firmin le Confesseur alors sacrifiée à l'agrandissement de l'église majeure.
- On notera d'ailleurs l'autre appellation : St Firmin le Confesseur sous Notre Dame. Voir nos articles argumentés avec plan dans les *Cahiers Archéologiques de Picardie*, 1980, p. 304, *L'Eglise Saint Firmin le Confesseur et la Cathédrale d'Amiens*, et le *Bulletin des Antiquaires*, op.cit., p. 199 notes 64 & 65.
- La cave du XIII^e s. repérée sous le parvis doit se rattacher à une maison située en vis-à-vis. Notons qu'elle fut découverte par Viollet-le-Duc.
- (13) - Voir G. Durand, *Monographie de la Cathédrale d'Amiens*, 1900, t. II, pl. xcv (plan de la Cathédrale avec le parvis vers 1727) et textes cités I. 189 et II. 605, d'après Archives Somme G. 2972 f^o 71 (année 1304 v.s, litige à cause d'un puits, et G. 653 (année 1366) délimitation du parvis.
- (14) - C'est ce Thomas de Cormont, apparemment bon décorateur, qui aurait commencé d'enjoliver le triforium à partir du transept nord, tâche poursuivie dans le chœur de manière encore plus heureuse par son propre fils Regnault de Cormont.
- (15) - J. Thiébaud, op.cit., p. 132 « Robert de Luzarches a délibérément sacrifié l'aspect extérieur au bénéfice de l'idéal intérieur », opérant un « décroissement » du bloc de façade par rapport à la nef, p. 134 : « L'esprit qui règne dans toute la cathédrale (est d')assurer la parfaite unité de l'ensemble ».
- (16) - Kimpel et Surckale, op.cit., p. 62-63. « Le caractère spécifique de cette façade est déterminé par l'espace intérieur. Le projet est parti de l'idée que la façade ne devait pas obscurcir l'intérieur de l'édifice. »
- (17) - Erlande-Brandenburg, op.cit., p. 280. Le triforium de la nef au début était éclairé. Les arcs de décharge, constate-t-il, ne supportent rien. On a renoncé au vitrage du triforium pour ne pas affamer les murs. Au contraire, Thiébaud p. 129, ne pense pas que le triforium fût vitré au départ. Kimpel, p. 477, note 134, observe que le triforium vitré est apparu vers 1210 dans la région parisienne, si bien que Robert de Luzarches a pu en avoir connaissance.